Bulletin Officiel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne - Printemps 2006 - 4 €



Essonne métiers



Semaine Nationale de l'Artisanat

Pleins feux sur le Pack Hygiène et la place du conjoint p 8

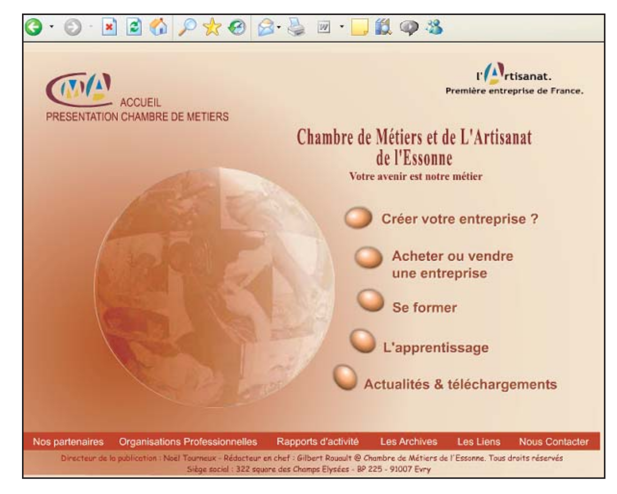






Journées portes ouvertes

Une forte affluence p 4



Internet

Un site à connaître : www.cm-essonne.fr p 9



sommaire

Adoptez le kWh vert. Vos clients et la planète y seront sensibles.



Professionnels, Entreprises, Collectivités Locales,
EDF a créé pour vous kWh Équilibre®.



Avec **kWh Équilibre®**, la première offre d'électricité verte en France, vous pouvez acheter une électricité produite à partir d'**énergies renouvelables***, pour tout ou partie de votre contrat. Vous agissez ainsi en faveur du développement durable. Plus de 300 millions de **kWh Équilibre®** ont déjà été achetés par nos clients.

* Certification Observ'ER, Observatoire des énergies renouvelables, institut d'émission des certificats verts RECS pour la France.** Prix indicatif pour un appel à partir d'un poste fixe au 01/02/2005.

POUR LES PROFESSIONNELS
0 810 333 776
PRIX APPEL LOCAL
edfpro.fr

POUR LES ENTREPRISES
0 820 821 333
0,118 € TTC/min**
edfentreprises.fr





Michel Meyniel
Membre du Bureau,
en charge des EPCI

Les Intercommunalités sont l'un des volets important de la loi de décentralisation. Les communes se regroupent et deviennent une Communauté d'agglomération au-delà de 50 000 habitants ou une Communauté de Communes en deçà. Ces Communautés jouissent d'une fiscalité propre : de ce fait elles acquièrent le statut d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Chaque EPCI définit un projet de territoire, élabore ses projets communaux et en détermine les actions.

Les EPCI sont des territoires de projets d'avenir, à moyen et long terme ; ils ne se cantonnent pas à la gestion comme les " districts " auxquels les EPCI ont succédé.

Les compétences de ces intercommunalités sont multiples : la compétence économique est majeure, d'autres peuvent venir la compléter telles que le transport, la voirie, l'eau, l'environnement, le social, les loisirs…

Une Communauté est gérée par un Conseil Communautaire composé de Conseillers Municipaux, désignés par chaque commune, dont un Président. Les Communautés d'Agglomérations sont dotées d'un Conseil de Développement qui éclaire ladite Communauté sur les choix à opérer en matière de développement économique, d'emploi et d'aménagement, entre autres.

L'Artisanat est, hélas, bien mal connu par ces Collectivités. Elles ignorent (ou presque) sa dimension en matière d'emploi, de valeur ajoutée et de vecteur de sécurité. Aussi, les Elus de l'Artisanat ont-ils décidé depuis plusieurs années d' y être présents car si la présence de l'artisanat de " bouche " leur semble incontournable, celle des " services ", du " bâtiment " est moins évidente. Elles ont tendance à penser que l'Artisanat va perdurer et s'adapter spontanément ; ce n'est pas le cas ! La hausse des contraintes réglementaires, le vieillissement des Chefs d'Entreprises " papy boom ", les difficultés de transport, l'absence de locatif, sont entre autres des causes d'extinction de l'Artisanat.

Pour convaincre les Intercommunalités de notre département, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pris deux voies : une voie politique, par sa présence au sein des Conseils de Développement et une voie technique par une mise en relation des équipes administratives respectives.

Aussi, sommes-nous présents dans la quasi-totalité des Conseils de Développement des Communautés d'Agglomération ainsi qu'auprès des Communautés de Communes.

Ces relations, traduites par conventions, permettent à l'Artisanat de marquer sa place dans les villes. Pour chaque Intercommunalité, un artisan élu est votre référent et votre représentant.

Au plan départemental, j'ai été nommé référent auprès des EPCI ; je suis Membre du Bureau du Conseil de Développement du Val d'Orge et Administrateur de l'AUDESO (Agence Urbanisme Essonne Seine Orge).

Je suis à même de comprendre et relayer sur le terrain les besoins de l'Artisanat.

N'hésitez pas à vous adresser à vos Elus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour évoquer tous vos sujets de préoccupation concernant les intercommunalités.

ATELIERS LOCATIFS DE PRUNAY

Douze artisans heureux !

Le Centre Artisanal Intercommunal de Prunay accueille désormais douze entreprises artisanales. Les artisans sont heureux des faibles loyers et les élus du regain économique.

Disposer de locaux adaptés et peu coûteux est le rêve de tout artisan… Le Centre Artisanal Intercommunal de Prunay, réalisé sur une friche de la commune, répond depuis peu à cette attente. Avec une surface couverte d'ateliers de 3 500 m² et une surface d'emprise du terrain de 13 800 m², le Centre Artisanal, porté par le Syndicat Intercommunal des Ateliers Locatifs (SIGAL), accueille désormais 12 artisans. Parmi eux un menuisier, un garagiste, un brocanteur, une entreprise de pose de fenêtres… Dans cette opération, tout le monde s'avère gagnant. Les artisans bénéficient de loyers très inférieurs à la moyenne du marché locatif départemental et les élus redynamisent l'économie de leur territoire ! Aussi, le 25 février dernier, lors de l'inauguration du Centre Intercommunal, les sourires étaient sur les lèvres des personnalités présentes : Noël Tourneux, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, Guy Cappé, maire de Prunay et président du SIGAL, Franck Marlin, député de l'Essonne et maire d'Etampes, Michel Berson, président du Conseil Général de l'Essonne et un représentant du CRIF.



D'ailleurs, devant le succès rencontré par la requalification de la friche - il existe déjà une liste d'attente d'artisans - les élus ont entamé une réflexion pour reproduire l'opération sur d'autres territoires… En effet, le besoin de locaux existe partout. Il apparaît souvent peu après la création de l'activité, quand l'habitation devient exiguë et inadaptée à l'activité professionnelle. A fin 2005, dans l'Essonne, le nombre des entreprises créées depuis moins de trois ans dépassait 4 600 : les Centres Artisanaux comme celui de Prunay ont donc de beaux jours devant eux.

FORUM EMPLOI DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Les militaires sont au rendez-vous

Le premier Forum Emploi de la Base Aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge a rencontré un franc succès auprès des militaires et du public sud francilien.



Ce mercredi 15 mars, le premier Forum Emploi de la Base Aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge aura atteint ses objectifs. Organisé en partenariat avec l'ANPE, la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Essonne, la CCI de l'Essonne et l'Inspection Académique départementale, le forum avait plusieurs objectifs. Il voulait faciliter le recrutement des militaires, favoriser l'embauche des conjoints et des proches des personnels du ministère de la Défense en recherche d'emploi et permettre aux demandeurs d'emploi et aux étudiants, lycéens et collégiens du sud francilien d'entrer en contact avec des entreprises et les partenaires de l'emploi. Soutenu par une logistique bien pensée - une navette acheminait les visiteurs depuis les transports en commun jusqu'à la base aérienne - le public a répondu présent à l'invitation. En effet, une trentaine de créateurs et de repreneurs d'entreprises sont venus rencontrer les représentants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne tandis que les autres visiteurs découvraient les secteurs présentés : métiers de la défense, transport, bâtiment, sécurité, logistique, informatique, assurances, fonction publique territoriale…



Fort de son succès, le Forum Emploi de la Base Aérienne 217 devrait être reconduit l'année prochaine.

CNAMS 91 a renouvelé son Bureau

Le 26 janvier dernier, à l'occasion de son Assemblée Générale, la CNAMS Essonne a renouvelé son bureau. Ont été élus :



Président : Patrick Briallart, électricien (Vice-Président de la FEDELEC Essonne et administrateur de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

Vice-président ; Gilles Allot, taxi (FNAT et par ailleurs trésorier de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

Trésorier : Nicole Gilbert, garage (CNPA)

Trésorier adjoint, Valérie Ducreux, esthéticienne (CNAIB et par ailleurs administrateur de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

Secrétaire, Daniel Landras, coiffeur (FNC).

Le Bâtiment veille sur ses "anciens" de la CAPEB

Une nouvelle association est née dans l'Essonne « CAP retraite 91 » association loi 1901. Son but:

1°. Promouvoir les métiers du bâtiment par tous moyens intellectuels, matériels et culturels à la disposition de l'association

2°. D'assurer une collaboration et une aide mutuelle entre ses Membres.

Trois ateliers thématiques sont en place: les Seniors et les nouvelles technologies, les Seniors et la santé, et les Seniors et les loisirs

Siège: 8 rue de Chevreuse- 91290 Arpajon
Adresse postale: 17 rue Collet – 91120 Palaiseau
Tél. 01 60 10 85 81 (répondeur) - Courriel: capretraite91@wanadoo.fr - Permanence: le 1er mardi de chaque mois à Arpajon.

L'APCM récompensée pour ses relations institutionnelles

L'APCM s'est classée 5e au Trophée des relations institutionnelles mention Fédération. Les trophées sont attribués par Spin Partners et La Revue Parlementaire après un état des lieux des relations institutionnelles des organismes professionnels mené auprès de l'ensemble des députés, des sénateurs et de leurs collaborateurs. Ce qui prouve, si besoin était, la chambre consulaire défend haut et fort les couleurs et les valeurs de l'artisanat auprès des pouvoirs publics.

Rappelons également qu'en 2005, pour sa première nomination, l'APCM avait déjà été récompensée.

JOURNÉES PORTES OUVERTES



De g. à d. et de face : Guy Champion, président de l'Association MOF 91 et Michel Delanau, commissaire départemental MOF.

Une forte affluence !

Du lundi 20 au samedi 25 mars, les journées portes ouvertes de la Faculté des Métiers de l'Essonne ont attiré un nombreux public.

La Faculté des Métiers de l'Essonne a enregistré plus de 4 000 visiteurs lors de ses dernières portes ouvertes qui se sont déroulées du 20 au 25 mars dernier.

Pour sa part le Pôle Artisanat de la Faculté des Métiers de l'Essonne a reçu 2 000 visiteurs, la majorité d'entre eux ont d'ailleurs profité du samedi pour venir se renseigner sur l'apprentissage. Cet afflux de visiteurs a généré un nombre élevé de demandes et le Pôle Artisanat a enregistré près de 800 pré-inscriptions pour la rentrée prochaine.

Il est a noté que l'Association " Les Meilleurs Ouvriers de France " était représentée par Michel Delanau, commissaire départemental et Guy Champion, président de l'Association MOF 91.

VOYAGE A LONDRES DU 21 MARS 2006

22 apprentis en cuisine et en restauration... à Londres

Un pari complètement fou… à portée de mains… Nous nous sommes rapprochés du Palais de Buckingham pour avoir l'opportunité de visiter les cuisines et salles de banquets de ce fabuleux monument. Au programme, la relève de la garde… le must! Puis la visite du grand Palace Londonien « Les Quatre saisons ».

Enfin, le moment tant attendu… La visite guidée des principales salles du Palais et des cuisines. Des jeunes tirés à quatre épingles, responsables, respectueux… Un pur bonheur! Un moment exceptionnel définitivement inscrit dans leur mémoire… un émerveillement total face à autant de richesse et de beauté.

Une journée longue et courte à la fois pour tous mais qui nous laissera à nous, accompagnateur, le plus beau des souvenirs: le bonheur de voir dans le regard de chacun de nos apprentis cette motivation nouvelle, cette fascination et cette profonde gratitude de leur avoir fait vivre, l'espace d'un jour, un rêve…





La pâtisserie donne de vraies chances aux jeunes

A Dourdan, Jean-Paul Bellanger, artisan pâtissier, et son épouse, conjuguent deux talents : la pâtisserie certes, mais aussi l'encadrement des jeunes.

A la pâtisserie Jean-Paul Bellanger de Dourdan, intégrer les jeunes dans le monde du travail n'est pas un vain mot. Preuve en est que les deux chefs pâtissiers qui travaillent aux côtés de Jean-Paul Bellanger – et de deux jeunes pâtissiers- sont des anciens apprentis de la pâtisserie. *« Tous les deux sont arrivés à 15 ans et demi en situation d'échec scolaire,* raconte Clarisse Bellanger, l'épouse de l'artisan. *En moins de sept ans, ils sont devenus chefs pâtissiers après avoir obtenu BEP et BTM ! »*

Le sens de l'innovation

Le secret de la réussite, il faut le trouver dans l'esprit de confiance et l'amour du travail bien fait qui règnent dans l'entreprise artisanale. En effet, Jean-Paul Bellanger, Compagnon du Devoir du Tour de France, et son épouse ont à la fois la passion du métier et l'envie de faire progresser les jeunes. *« Tous les deux ans,* poursuit Clarisse Bellanger, *nous formons trois apprentis et deux BTM. C'est parfois un peu délicat : se lever à 3 heures du matin le dimanche n'est pas facile pour les jeunes... »*

M. et Mme Bellanger auraient-ils un message à faire passer à destination des apprentis ou les parents ? Oui, assurément. *« Il importe vraiment de valoriser le travail manuel,* insiste-t-elle. *Peu importe le niveau scolaire ! Quand on a la passion du métier, tout est possible ! »*

« Le plus dur dans l'artisanat, explique Clarisse Bellanger, *est de garder sa clientèle. Il faut sans cesse se renouveler, jamais rien n'est acquis. »* Pas facile quand les clients peuvent faire leurs courses sur leur lieu de travail…

Aussi à la SARL JP Bellanger, le renouvellement est-il une des clés de la fidélisation : changement de carte deux fois par an, ouverture le dimanche toute la journée et les jours fériés, rénovation du magasin et nouvelles confiseries… La toute récente création de la maison, les "Pavés de Dourdan" a été lancée le 29 mars dernier en présence d'élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne. Les Pavés de Dourdan ? Un intérieur de feuillantine, praliné amandes et noisettes et riz soufflé avec un enrobage de chocolat noir pur beurre de cacao, le tout dans une boîte originale. Sur le dessus de la boîte est reproduite une gravure historique de Dourdan et à l'intérieur on trouve l'histoire de Dourdan qui invite à une charmante visite guidée de la ville.

Pas étonnant alors qu'apprentis et clients se pressent dans la pâtisserie…





11e Fête du Pain

« Faites-en des tartines ! » Tel est le thème de la 11e Fête du pain, qui aura lieu du 15 au 21 mai prochain au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers.

Cette année, le lancement se fera à l'occasion d'un grand rassemblement de toute la profession, Univers Boulangerie, lequel est initié par la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française et organisé par l'Institut National de la Boulangerie-Pâtisserie Artisanale le thème de ce grand rassemblement de la profession est « Les Tartines ». Il sera décliné par les boulangers et les boulangères dans leurs magasins et sur les places des villes et des villages.

Renseignements :

CNBF – Anne-Férréolle Pons – 01 53 70 16 25



Le hand-ball et l'artisanat essonnien s'unissent

Le Comité Départemental de Handball de l'Essonne et la Chambre Consulaire sont en passe de mettre en œuvre au niveau départemental le partenariat conclu entre l'APCM et la Fédération Nationale de Handball. En effet, l'Artisanat a signé un partenariat de 3 ans avec la Fédération Française de Handball. L'Artisanat devient ainsi le Partenaire officiel des équipes de France de handball qu'il accompagnera jusqu'aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008.

Pour mémoire, quelques chiffres sur le handball en Essonne : 41 clubs

- 4 230 licenciés masculins dont 1 145 adultes et 3 085 jeunes
- 1 570 licenciées féminines dont 445 adultes et 1 125 jeunes

Tél. : 01 60 84 77 98
Courriel : secretariat@cdhebe.com
www.cdhbe.com - www.ff-handball.org

Une enquête instructive !

L'enquête sur les pratiques et les attentes des artisans de l'Essonne en matière de formation, révèle une demande de formation et d'information, un potentiel d'emploi. Elle conforte aussi le rôle essentiel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne auprès de ses ressortissants...

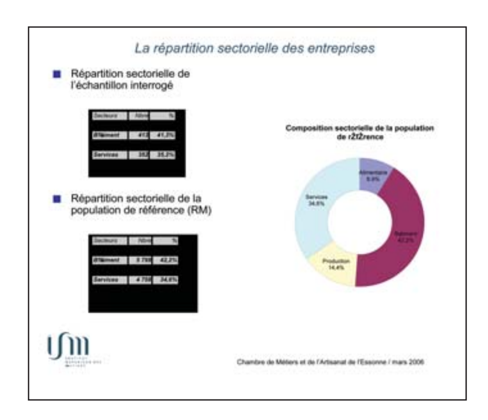
L'enquête sur les pratiques et les attentes des artisans fait apparaître des résultats dans différents domaines.

Emploi

La période 2003/2005 dégage un solde positif de 1850 emplois, lesquels sont pour la majorité issus d'entreprises de moins de 5 salariés. D'autre part, 13% des entreprises déclarent être en recrutement, ce qui présume de 1800 emplois à pourvoir. Les recrutements concernent les entreprises du bâtiment (19%), de la production (15%), de l'alimentation (13%), des services (6%). Toutefois 25%des entreprises désireuses d'embaucher font part de difficultés de recrutement manque de motivation des candidats…).

Les jeunes entreprises

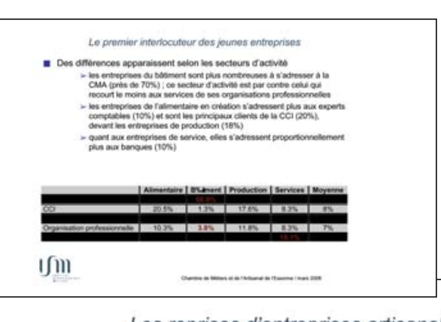
Les entreprises de moins de 3 ans sont issues de créations dans 86% des cas. En matière de reprise, l'Essonne affiche quelques spécificités. Ainsi les reprises sont légèrement inférieures à la moyenne française (14% contre 20%), mais les reprises à l'ancien employeur y sont supérieures (26% contre 14%). Les reprises sont en majorité de très petites entreprises : un tiers sans salarié, un tiers avec un salarié.



Le marché de la formation vu par les artisans

- Les artisans savent que leur CMA organisent des stages de formation (75%), un peu plus sur le nord Essonne que sur le sud
- La CMA est le premier fournisseur de formation pour les artisans qui ont suivi des stages de formation
- Les OP ont assuré la formation de 20% des entreprises ayant entrepris une démarche de formation
- Ces répartitions sont très différenciées selon les secteurs professionnels
  - CMA davantage pour les alimentaires (64%)
  - OP plus présentes pour le bâtiment (22%)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne / mars 2006



Apprentissage

18% des entreprises accueillent des apprentis (3 500 au total). Le nombre des apprentis est en légère baisse tout comme celui des entreprises d'accueil.

Néanmoins 35% des entreprises interrogées acceptent régulièrement des stagiaires, élèves de collèges et de lycées.

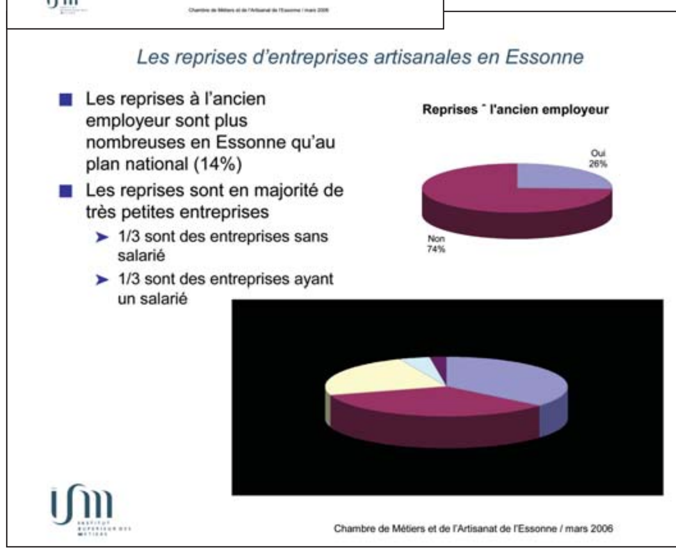
Le conjoint : présent mais souvent sans statut !

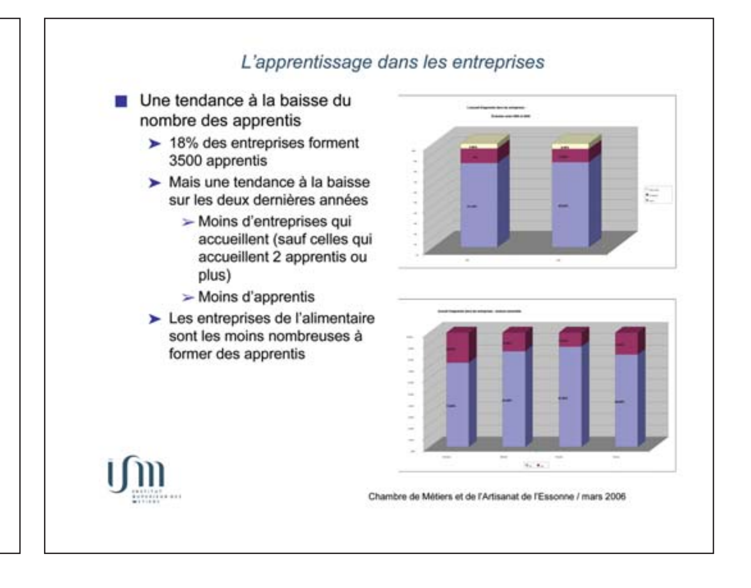
Dans un cas sur trois, le conjoint participe à la vie de l'entreprise. 11% de ces conjoints ont le statut de salarié et 22% celui de collaborateur non salarié. 67% des conjoints n'ont donc pas de statut (le choix d'un statut est obligatoire pour le conjoint depuis le 01/01/06).

54% des entreprises annonçant un conjoint appartiennent au secteur de l'alimentation, 26% à celui des services. La participation du conjoint est plus importante dans les entreprises de plus de 3 ans d'existence que dans les jeunes entreprises (13% contre 7%).

Les artisans et leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat

75% artisans savent que leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise des stages de formation. Mieux l'organisme apparaît comme le premier fournisseur de formation pour les artisans qui ont suivi des stages de formation. Le fait est particulièrement vrai dans le secteur alimentaire.





Les conjoints dans les entreprises artisanales

- Les conjoints participent à la vie de l'entreprise dans un cas sur trois
  - 11% ont un statut de salariés
  - 22% sont collaborateur non salarié
- Les situations sont très variées
  - Le conjoint dans 54% des entreprises de l'alimentation
  - Seulement 26% dans les services
  - Participation du conjoint plus importante dans les entreprises de + 3 ans d'ancienneté (13%, contre 7% dans les jeunes entreprises)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne / mars 2006

Réalisation de l'enquête

Dates : entre le 1er et le 16 décembre 2005
Population sondée : 1 000 entreprises inscrites au Registre des Métiers et représentatives de l'ensemble des entreprises inscrites.
Ont été respectées : la répartition sectorielle, démographique d'ensemble (ancienneté des entreprises / moins et plus de trois ans) et géographique du tissu artisanal (Nord-Essonne/Sud-Essonne).

Artisans de l'Essonne – Spécificités

- 57% des artisans sont des employeurs soit un peu moins que la moyenne nationale (60%)
- Un taux de renouvellement des entreprises élevé : 13% en 2004
- Des activités du bâtiment et de services bien développées : 75% au total

Les artisans expriment des attentes en matière de formation. Thèmes prioritaires : qualité, hygiène et sécurité (une entreprise sur deux) et chez les entreprises employeurs, gestion du personnel. Ils sont assez bien informés sur les dispositifs de formation. 49% ont entendu parler du DIF, 45% de la VAE, mais seulement 22% du BCCEA.

Ils souhaitent plus d'information sur la formation continue ou le contrat nouvelle embauche.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat 91 s'impose comme le premier interlocuteur des entreprises en création. Ainsi 57% des artisans ayant créé l'entreprise depuis moins de trois ans se sont adressés en premier lieu à elle et 30% environ des créateurs ont sollicité son accompagnement lors du démarrage de leur activité.



D'autre part, les artisans interrogés attendent de l'organisme du conseil juridique, fiscal, social et gestion (38%), de la formation (38%). Et la défense de leurs intérêts (32%)…

Forte de ces résultats la Chambre de Métiers et de l'Artisanat travaille d'ores et déjà à la définition d'axes prioritaires d'action et à l'optimisation de ses moyens d'intervention.



Vous êtes intéressé pour exposer aux Artisanales de Chartres, du 13 au 16 octobre prochain ? Alors retenez la date limite d'inscription : 31 mai !
Véritable pôle d'excellence de l'artisanat, la manifestation a accueilli l'année dernière 450 exposants et 70 000 visiteurs et généré un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros…
Pour leur 13e édition, les Artisanales de Chartres vont plus loin : elles perfectionnent l'accueil du public et renomment les espaces d'exposition autour de l'envie : « Envie de saveurs », « Envie de bien-être »… Alors comment résister ?

Renseignements :
Corinne Issanchou – 02 37 91 57 09
www.les-artisanales.com



MAAF et artisanat, une longue tradition de fidélité

La Convention qui unit la MAAF et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne a été renouvelée pour l'année 2006. Les artisans vont donc continuer à bénéficier de l'expertise d'un grand groupe d'assurances. Toutefois, plus que d'une relation entre assureur et assuré, il s'agit ici d'un véritable partenariat, voire d'une amitié profonde. Faut-il rappeler que les liens qui unissent la MAAF et les artisans sont des liens de longue date ? En effet, la MAAF a été créée il y a plus de 50 ans par … les artisans eux-mêmes !

Une nouvelle lettre d'information pour les boulangers-pâtissiers

IPI, c'est le nom de la lettre d'information que vient de lancer l'INBP (Pôle Innovation de la Boulangerie-Pâtisserie). Cette lettre dont le premier numéro est disponible depuis le début d'année paraîtra désormais tous les trimestres. Elle sera diffusée auprès de 2 000 artisans et des syndicats départementaux.
Dans chaque numéro, l'IPI développera un thème d'actualité et effectuera un résumé des points à retenir.

Pour plus d'informations : www.inbp.com

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

Pleins feux sur le Pack Hygiène et la place du conjoint

Les 21 et 23 mars, les rendez-vous autour de la sécurité alimentaire et du conjoint d'artisan ont réuni de nombreux artisans désireux de s'informer.

Pendant la Semaine Nationale de l'Artisanat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne a proposé aux artisans de faire un point sur deux dossiers d'actualité.
• Le mardi 21 mars, 18 personnes ont assisté au rendez-vous intitulé « La sécurité alimentaire dans les entreprises artisanales ». 12 des participants étaient inscrits au registre des Métiers et 6 étaient des porteurs de projet. Tous ont pu se renseigner sur les nouvelles dispositions européennes applicables au secteur : « le Paquet Hygiène », et ce auprès de professionnels du secteur alimentaire et d'un expert de la MISA (Mission Interservices de la Sécurité Alimentaire).
Soucieuse de servir au mieux les intérêts de ses ressortissants, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne se propose de renouveler ces rencontres une fois par mois.
• Le jeudi 23 mars a vu se tenir 4 ateliers/débat sur le thème « Le chef d'entreprise et son conjoint, moteurs de l'entreprise artisanale ». Différents intervenants (notaires, représentants de l'assurance-vieillesse etc.) ont ainsi abordé patrimoine et succession, obligation du statut du conjoint, retraite du conjoint collaborateur et formation du conjoint collaborateur. Trente artisans et cinq porteurs de projets ont répondu présent, prouvant ainsi que l'attente d'information est réelle. En effet, qui sait comment protéger la femme de l'artisan (et son patrimoine) au moment de la retraite ? Qui sait qu'une entreprise peut être condamnée si un conjoint sans statut donne des ordres indus ? Autant de questions qui ont pu trouver des réponses…



Renseignements - Service Formation : 01 69 47 54 34 ou Service Economique : 01 69 47 54 28.

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES

1er juin : "CREE 91 " reçoit les porteurs de projet

Le 4e Forum du Réseau CREE aura lieu le 1er juin prochain à Evry. Comme chaque année, 1 000 visiteurs sont attendus.

De l'idée à l'action : « Devenez entrepreneur en Essonne ! » Tel est le mot dynamique d'ordre du 4e Forum du réseau CREE, qui aura lieu le jeudi 1er juin 2006 au Génocentre d'Evry.
Ce Forum permet aux porteurs de projet de rencontrer en un même lieu les opérateurs liés à la création ou reprise d'entreprises.
Les visiteurs pourront découvrir les espaces mis à leur disposition : accompagnement ante création, formation, financement et aide au montage des projets innovants, hébergement, reprise et transmission et accompagnement post création. Sans oublier les indispensables espaces de consultations : social, fiscal…
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne, membre fondateur de CREE 91, présentera ses dispositifs.
A ne pas manquer :
- la conférence « Réussir sa création et reprise d'entreprise : mode d'emploi »,
- les ateliers « Aides à la création : comment les obtenir ? » et « Le financement de la reprise »,
- la remise des prix « Eveil à l'esprit d'entreprendre 91 »…
Attention, l'inscription est obligatoire : www.cree91.com

Renseignements : 01 60 79 91 98

Un site à connaître : www.cm-essonne.fr

Créé il y a 8 ans, le site de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne constitue une mine d'informations sans cesse renouvelée. Une visite (voire plusieurs...) s'impose(nt) !

Avec une moyenne de 120 000 visiteurs par an, le site de la Chambre de Métiers (www.cm-essonne.fr) et de l'Artisanat de l'Essonne connaît un franc succès. Il faut dire que la palette d'informations proposée cherche à répondre au mieux aux besoins des artisans essonniens.

Etudes sectorielles

Ainsi, les porteurs de projets y trouveront des études sectorielles indispensables à leur réflexion : analyse des métiers sur le plan national et sur le plan départemental, cartographie des entreprises installées dans l'Essonne, réglementation de la profession. Neuf études sont actuellement en ligne : coiffure, boulangerie, électricité plomberie chauffage, réparation automobile, vente à emporter, peinture, charpente menuiserie, serrurerie métallerie, maçonnerie.

Annonces de transmissions reprises

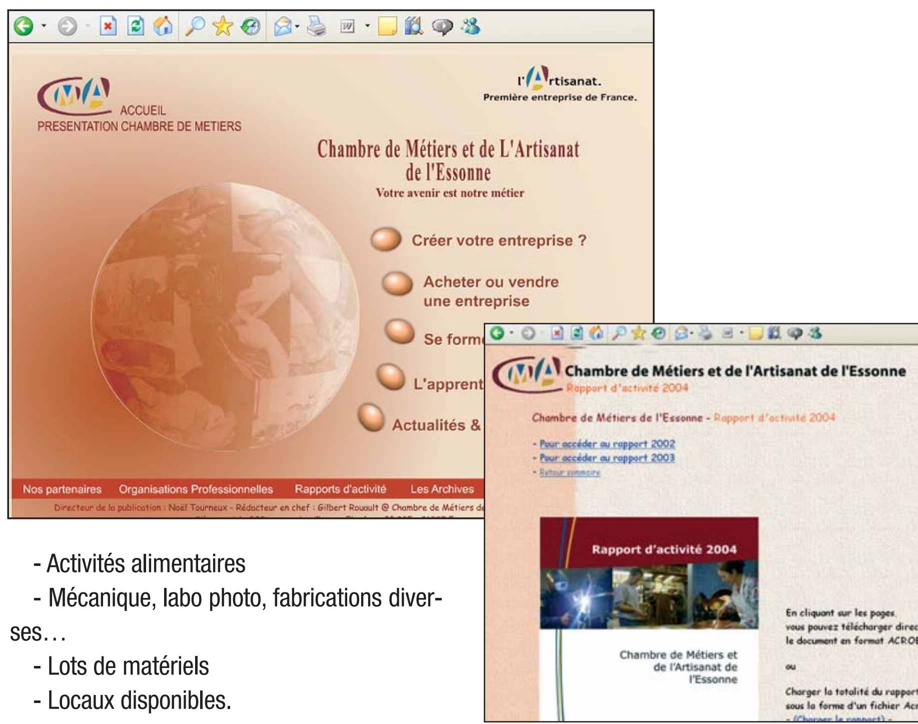
La mise à disposition des annonces conforte l'ensemble des actions mises en place par la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Essonne en matière de transmission et reprise d'entreprises

Une soixantaine d'annonces sont actuellement en ligne, réparties en diverses catégories :

- coiffure, esthétique
- taxi, couture, retouche, toilettage, le bois, réparations diverses…
- Garage, carrosserie, lavage auto…
- Activités du bâtiment
- Activités alimentaires
- Mécanique, labo photo, fabrications diverses…
- Lots de matériels
- Locaux disponibles.

Chaque annonce donne les informations de base : type d'entreprises, effectif, chiffre d'affaires, surface, loyer, prix de vente… La mise à jour permanente des annonces assure à la rubrique une fréquentation tout à fait satisfaisante : ainsi, en mars dernier, plus de 450 internautes ont téléchargé les annonces démontrant l'intérêt de l'outil Internet sur ce dossier prioritaire.

A disposition également dans la rubrique, les fiches destinées aux chefs d'entreprise qui cherchent à vendre leur activité et aux éventuels repreneurs.



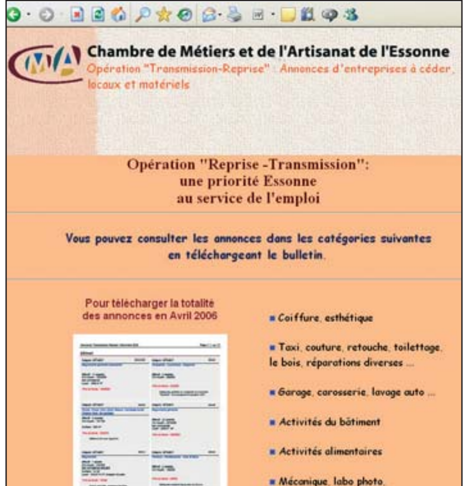
Essonne Métiers

La rubrique Essonne Métiers qui offre les numéros 2004 (juillet, novembre) et 2005 (printemps, été, automne, hiver) est une des plus fréquentées : ainsi le mois de mars dernier a enregistré 1 800 téléchargements du magazine, et ce tous numéros confondus. Preuve en est, s'il en fallait, que l'information soit de qualité.

Rapport d'activités

Ici la transparence est de mise car les rapports d'activité des années 2002, 2003, 2004 et 2005 sont téléchargeables. Moyens financiers, chiffre-clés, axes politiques, appui aux entreprises ou intercommunalité, les rapports d'activité offrent aux artisans internautes une très utile synthèse d'informations. L'occasion de mieux comprendre le rôle et les différentes actions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat !

On le voit, la priorité a été donnée à l'information de proximité. Toutefois, si l'internaute recherche une information plus généraliste, le webmestre www.cm-essonne.fr a tout prévu. Ainsi, une liste détaillée de liens permet de poursuivre les recherches sur d'autres sites : ministères, fiscalité, textes, fédérations professionnelles… Que demander





ADEME et l'APCM : ensemble pour l'environnement

Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME, et Alain Griset, président de l'APCM, signe un nouvel accord-cadre. L'ADEME et l'APCM sont toutes deux fortement impliquées dans les préoccupations environnementales des entreprises. Aussi le nouvel accord, a-t-il pour objectif d'inciter les entreprises artisanales à réduire leurs impacts sur l'environnement et à réaliser des économies d'énergie. Cet accord-cadre renouvelle un premier accord signé fin 2000. Il reprend les actions majeures ayant fait le succès du précédent partenariat (recrutement de chargés de mission, montage de démarches collectives, opérations d'information et sensibilisation) et intègre de nouveaux thèmes de collaboration : valorisation des opérations exemplaires, maîtrise de l'énergie, soutien au CNIDEP ou l'action internationale. Les actions rentrant dans le cadre de cet accord peuvent bénéficier des systèmes d'aide de l'ADEME. L'APCM et l'ADEME pourront signer localement des conventions ou des protocoles spécifiques correspondant aux axes définis dans le nouvel accord-cadre



Trimestriel.
322, Square des Champs-Elysées
BP 225 - 91007 Evry Cedex
Tél. 01.69.47.54.45
E-mail : cm91.general@fr.oleane.com
Site internet : www.cm-essonne.fr
Directeur de la publication : **Noël Tourneux.**
Rédacteur en chef : **Gilbert Rouault**
Editeur : Associés en Edition - Tél. 01.42.53.31.07
Impression : SIB Imprimerie - Boulogne-sur-Mer
Tirage : 15 000 exemplaires.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Retrouvez l'artisanat dans la presse !

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne lance une campagne de promotion dans le journal Le Parisien. A ne manquer sous aucun prétexte, du 21 avril au 17 juin.

« Un jour, j'ai voulu devenir artisan » dit une luthière. « Nous préparons notre avenir dans l'artisanat » annonce un groupe de jeunes. Vous connaissez ces phrases ? Oui, bien sûr, ce sont les slogans de la campagne publicitaire que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne a lancé le 21 avril dernier dans le journal Le Parisien.

La campagne vise à promouvoir la panoplie de services offerts par l'organisme consulaire. Aussi quatre thèmes forts ont-ils été sélectionnés : création d'entreprises, reprise d'entreprises, formation continue et apprentissage. Le format retenu est un quart de page quadri. Pour démontrer que l'artisanat est une voie possible pour tous, la campagne table sur la variété des personnages : ici, un homme, là, une femme, là encore des jeunes ou des adultes en formation. De même différents métiers sont mis en lumière : lutherie, boulangerie, coiffure...

Chacun des thèmes bénéficie d'un ou deux passages dans le célèbre quotidien, le plus souvent le vendredi et le samedi. En effet, c'est alors que le lectorat est le plus élevé. Dans l'Essonne, " Le Parisien " revendique même 174 000 lecteurs…

Calendrier des parutions :
Vendredi 21 avril : création d'entreprises
Vendredi 28 avril : formation continue
Samedi 6 mai : reprise d'entreprises
Samedi 20 mai : création d'entreprises

"Un jour, j'ai voulu devenir Artisan"
Xenia FRIEZ a créé son entreprise en 2000
Pour créer une entreprise artisanale
01 69 47 54 28
www.cm-essonne.fr



Lundi 29 mai : reprise d'entreprises
Samedi 10 juin : apprentissage
Samedi 17 juin : formation continue

Parallèlement, Le Parisien consacrera en mai un article au Prix de la Dynamique Artisanale.

Nul doute qu'avec tout cela, l'artisanat aura le vent en poupe !

FORMATION

L'e2c fête son 2e anniversaire

Pour fêter ce 2e anniversaire, l'e2c organise des portes ouvertes le vendredi 19 mai 2006 à partir de 14 heures.

L'école est ouverte depuis deux ans maintenant et a accueilli 170 stagiaires dont nombre d'entre eux poursuivent aujourd'hui une formation qualifiante, en apprentissage souvent, ou ont accédé à un emploi. Pour fêter ce 2e anniversaire, elle organise des portes ouvertes le vendredi 19 mai 2006 à partir de 14 h.

Cette manifestation sera l'occasion d'échanger avec l'ensemble des partenaires, sur le chemin déjà parcouru et sur ce qu'il reste à accomplir en vue de l'insertion professionnelle de jeunes qui, dans un premier temps, avaient échoué dans leur parcours scolaire.

- à partir de 14 heures, les stagiaires et l'ensemble de l'équipe de l'e2c vous accueilleront, feront visiter l'école et seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

- à 17 h, autour d'un apéritif, M. Thierry Mandon, président, dressera un point d'étape.

Ce 2e anniversaire se poursuivra en soirée avec un spectacle organisé conjointement avec Le Plan, à 20 heures, au cours duquel se produiront des anciens stagiaires et le quatuor rap " Psy 4 de la rime " (Le Plan : 1 rue Rory Gallagher – 91130 Ris-Orangis, tarif unique : 16€).

Contact : Dominique Dujardin - 01 69 87 02 20

MAAF PROFESSIONNELS

ÊTRE À VOS CÔTÉS, c'est aussi
évaluer et répondre à l'intégralité de vos besoins.

• MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

→ *Assurez la continuité de votre activité en cas de sinistre (envoi de prestataires 24h/24, 7j/7, remise d'un chèque d'acompte et indemnisation sous 48 h maximum dès réception de votre accord).*

• PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

→ *Maintenez votre niveau de vie à tout moment grâce à nos assurances Complémentaire Santé, Prévoyance et Retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.*

• ASSURANCE AUTO

→ *Choisissez une assurance sur mesure qui inclut l'Assistance 0 km avec prêt d'un véhicule si nécessaire.*

• VIE PRIVÉE

→ *Habitation, épargne, assurance scolaire… Protégez également votre vie privée avec MAAF Professionnels.*



la référence qualité prix

Vous souhaitez rencontrer un conseiller MAAF Professionnels pour obtenir gratuitement et sans engagement de votre part une étude personnalisée.

→ **Appelez le N° Indigo 0 825 325 350**

0,12€ TTC/mn à partir d'un poste fixe



Votre meilleur choix de protection Santé - Prévoyance

5 agences en Ile de France

ELYSÉE
330, square des Champs-Elysées
☎ 01.60.87.09.09
91 EVRY

RIS
42 rue Edmond Bonté
☎ 01.69.06.34.31
91 RIS ORANGIS

FOCH
18, rue du Maréchal Foch
☎ 01.39.51.12.12
78 VERSAILLES

PARIS 11ème
87, rue de la Roquette
☎ 01.43.72.12.12
75 PARIS

MANGIN
12, avenue du Général Mangin
☎ 01.39.23.39.33
78 VERSAILLES

Faites confiance à de vraies Mutuelles

SIÈGE SOCIAL
Mutuelle CIMAM-SME
12, avenue du Général Mangin
78027 Versailles Cedex

